

PP. XVI

ESBYTERO

E,

ESLE NIVERNENSIS.

eam benedictionem

et Pontificiae Nost
um ecclesiasticis
genio et virtute sp
miter adhaerentes,
suminopere glori
tumque sit Nobis,
ad omnem virtut
integritate, mori
ni cura, studio, c
procurandum inc
evem operam illi
et hanc Apostolic
osequi: idcirco
ficationem exhib
onore afficere vol
tionis, suspensio
censuris, senten
e de causa latis

GREGOIRE XVI, PAPE,

A NOTRE CHER FILS

J. GAUME,

PRETRE, CHANOINE DE L'EGLISE CATHEDRALE DE NEVEUS.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

C'est pour Nous un bonheur et une coutume de décerner des éloges, des récompenses honorables et des témoignages de Notre bienveillance Pontificale, surtout aux ecclésiastiques qui, distingués par le talent et la vertu, professent un attachement inébranlable pour cette Chaire de Pierre, et mettent toute leur gloire à bien mériter de la Religion catholique. C'est pourquoi, sachant d'une manière certaine qu'étant orné des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, et recommandable par une piété, une intégrité de vie et une gravité de mœurs connues de tous, vous n'omettez ni soin, ni travail, ni effort pour procurer le bien de la Religion catholique, à laquelle les ouvrages que vous avez publiés n'ont pas rendu un médiocre service, et que vous professez pour Nous et pour ce siège Apostolique un dévouement et une vénération singuliers: pour toutes ces causes, Nous avons jugé convenable de vous donner une preuve de Notre bienveillance à votre égard. Voulant donc vous honorer d'un honneur particulier, après vous avoir absous, à cette fin seulement, et vous déclarant absous de toute excommunication, suspense, interdit et autres censures ecclésiastiques, sentences et peines portées, de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, si